

N°1636

du 04
Avril
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

INTERVIEW EXCLUSIVE

P.4

Président de la Fédération des promoteurs immobiliers de l'Afrique de l'Ouest (FPIAO)

PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DANS NOS PAYS

Siriki SANGARE énumère les pistes exploitables pour résorber la crise



PÊCHE ET AQUACULTURE

P.7

Remise de cages flottantes aux étudiants de l'IFAD-Aquaculture de Elavagnon

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sur les traces de David Malpass à Lomé

P. 3

EN PLUS...

PATRIMOINE

UNIVERSITE DE LOME : Etat des lieux du processus de restitution des biens culturels du Togo par l'Allemagne

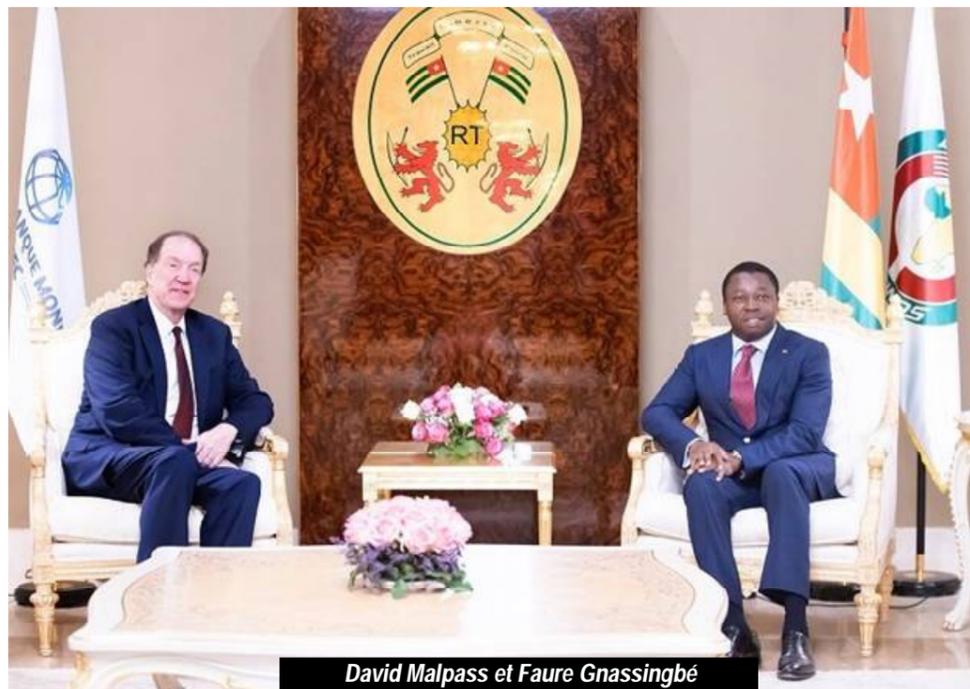
ENVIRONNEMENT

MICROFINANCEMENTS DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL : 16 ONG locales financées pour la gestion des ressources naturelles et la valorisation des déchets

ÉNERGIE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INTÉRIEURES DES ABONNÉS : Des préparatifs pour passer à un contrôle de conformité

David Malpass, le président de la Banque mondiale, vient de séjourner à Lomé. Il était venu discuter des axes interventions stratégiques de la Banque mondiale au Togo avec Faure Gnassingbé. Le 31 mars, l'entretien a eu lieu. "J'ai été heureux de retrouver à Lomé, ce 31 mars, David Malpass pour poursuivre les échanges que nous avons eus à Washington en octobre dernier" ...Après la visite du site de Lomé Container Terminal (LCT) pour la réception de 34.000 tonnes d'engrais, Malpass a effectué une visite-éclair à la station d'atterrissage du câble sous-marin Equiano, avant de faire un tour au CERSA, pour terminer avec l'entente universitaire sur le Campus de l'Université de Lomé...



David Malpass et Faure Gnassingbé

ARTS PLASTIQUES

Lancement du Prix Ellipse 2023 pour le Togo

Prix Ellipse 2023 est Prix itinérant d'art contemporain. Lancé en 2021, le Prix ellipse est une compétition itinérante qui met à l'honneur, chaque année, la création artistique émergente d'un territoire différent avec une exposition de l'artiste lauréat en France.

Après le Sénégal et la Côte d'Ivoire, le prix continue de longer la rive atlantique du continent africain en dédiant son édition 2023 au Togo.

Comment s'inscrire au prix ellipse 2023 ? Pour s'inscrire à la compétition, les candidats doivent d'abord remplir le formulaire dédié ici. Une partie administrative ainsi qu'une partie artistique, composée d'un portfolio et d'un projet d'exposition (en lien avec la thématique "mémoire rêveuse") sont demandés.

Du 6 mars au 30 avril, vous pouvez nous envoyer votre candidature en remplissant le formulaire ci-des-

sous (<https://ellipseartprojects.org/form-inscription-prixellipse/>).

L'appel à candidatures est ouvert aux artistes africains résidant au Togo + artistes togolais résidant en Afrique, âgés de 18 à 40 ans, non représentés par une galerie de dimension internationale, dont la pratique relève des arts visuels.

Le projet d'exposition peut être composé d'œuvres déjà réalisées, et présentées dans le portfolio sou-

mis, et/ou d'œuvres à créer selon un retroplanning de production détaillé. Un texte et des visuels sont tenus d'illustrer la proposition.

Ce projet doit être inspiré de notre thématique annuelle "Mémoire rêveuse".

Pour rappel, dès la fin de l'appel à candidatures (30 avril 2023), les dossiers sont soumis à un jury constitué de 5 professionnels franco-togolais.

Résidence d'écriture

Le dramaturge togolais Samuel Wilsa pour encadrer la Malienne Habibatu Diarra

Habibatu Diarra est lauréate du projet d'intégration régionale d'écriture dramatique contemporaine, de création, de diffusion et d'édition "Texte, Ta scène". Diplômée du Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté (Camm BFK), elle préside l'Association artistique et culturelle du Mali (CL'ART) qu'elle a fondée avec ses amis.

Pour cette première résidence d'écriture sur la série des trois proposé par le projet, elle sera encadrée par l'auteur dramatique, scénariste et metteur en scène togolais,

Samuel Wilsa.

Le projet est soutenu par le centre togolais Fiohomé, Acte Sept Officiel, Fargo Culture, Théâtre Com Voyage, Anw Kablon, et Ciné/Théâtre Pro Forma. Le projet implique quatre pays de la sous-région UEMOA.

Né le 09 Mars 1969 à Hahotoe, après des études de philosophie, Samuel Wilsa a suivi une formation en Graphic Design en Allemagne, puis des stages en écriture dans le Lansdestiftung BadeWurtemberg, suivis d'une formation de réalisateur. Il a également été directeur de



Nubiafilm Productions (2005-2008, FreiburgAllemagne), puis directeur de Wilsicom Productions créée en 2011 à Lomé. Son texte Anton et Mariam a été lauréat Grands Prix

Afrique du Théâtre francophone 2008. Il a écrit et mis en scène Das ewige Lied (allemand) en 2008 à Freiburg et lauréat du Prix de la Landesstiftung BadeWurtemberg).

Braderie

Le grand marché du livre aura lieu ce 8 avril à partir de 10 heures

Le Grand marché du livre est une braderie de livres organisée par Le Club Littéraire. Le Grand Marché du Livre se déroule 3 fois l'an au siège du Club Le Littéraire, sis au quartier Avénou, 1ère rue à droite après la Pharmacie de la cité et AdKontakt en venant d'Adidogomé.

"C'est juste l'occasion rêvée de faire le plein de livres de tous genres à partir de 200Fcf seulement", informe Steve Bodjona, le président du Club littéraire.

Les curieux peuvent y trouver des BD, des romans, des mangas, des Harlequins, des livres de jeunesse, de développement personnel, des dictionnaires, de la littérature togolaise voire de la littérature africaine.

Le Club Le Littéraire Togo est une association littéraire, qui s'est donnée pour mission de faire la promotion du livre et de la lecture avec un accent particulier mis sur la littérature africaine. Cet ancre de la promotion du livre a été créé en 2014



par le président et écrivain togolais Steve Bodjona. Elle est officiellement reconnue par les autorités publiques du pays le 30 octobre 2017. Depuis, grâce à ses différentes initiatives, elle est devenue la plateforme par excellence de promotion du livre au Togo.

Cette association de droit togolais est un regroupement de jeunes écrivains et autres amoureux de littérature. Sa vision : faire éclore une génération de lecteurs, faire du livre la passion la mieux partagée au Togo.

Rendez-vous le 08/04/23 à partir de 10h.

Edition

Bertelsmann : 4,2 milliards € de chiffre d'affaires pour l'édition

La multinationale allemande Bertelsmann se félicite d'une année 2022 au chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire, à 20,2 milliards €. Si l'on considère la seule activité éditoriale de l'entité - Penguin Random House -, le CA reste en hausse, avec 4,2 milliards €, mais les revenus reculent.

Les revenus du géant médiatique

Bertelsmann, propriétaire de Penguin Random House, du groupe RTL ou encore du label BMG, ont franchi la barre des 20 milliards € en 2022, rapporte un communiqué. La croissance par rapport à 2021 s'établit à 8,3 %, - 18,7 milliards €.

Du côté de la filiale d'édition, Penguin Random House, la hausse est aussi au rendez-vous, à un ni-

veau moindre (4,8 %), le chiffre d'affaires passant de 4 milliards € en 2021 à 4,2 milliards € en 2022. Elle est principalement due à des effets de change positifs, et les bénéfices du groupe, par ailleurs, sont en berne.

Le résultat net atteint 666 millions €, contre 755 millions l'année précédente (- 11,7 %), un recul que

Bertelsmann attribue à la baisse des ventes ainsi qu'à l'inflation et aux coûts des matières premières.

Le marché des États-Unis représente 57 % des revenus du groupe : l'activité marque le pas en raison "d'une normalisation de la demande après les très forts niveaux des années de la pandémie", indique Bertelsmann.

Disparition

Ryuichi Sakamoto, pionnier des musiques électroniques, est mort

Le Japonais, pionnier des musiques électroniques et auteur de nombreuses musiques de films, est mort le 28 mars à 71 ans des suites d'un cancer détecté en 2020.

Il avait composé les bandes originales de Furo, du Dernier Empereur... Le musicien japonais Ryuichi Sakamoto, pionnier des musiques électroniques et auteur de nombreuses musiques de films, a annoncé son équipe sur son site officiel, dimanche 2 avril. Sakamoto avait révélé, début 2021, souffrir d'un cancer colorectal, après avoir été traité pour un cancer de la gorge depuis 2014.

Compositeur érudit et raffiné, dont l'écriture subtile cultive un minimalisme d'une puissante densité émotionnelle, "il a vécu avec la musique jusqu'à la toute fin", a ajouté son équipe dans un communiqué, expliquant que l'artiste avait souhaité des funérailles discrètes réservées à son cercle familial.

Le grand public international l'a découvert avec ses musiques de films, à commencer par celle de Furo, de Nagisa Oshima (1983), film subversif sur un camp de prisonniers en Asie durant la seconde



guerre mondiale, où Ryuichi Sakamoto brille aussi en tant qu'acteur aux côtés de David Bowie et de Takeshi Kitano.

Il décroche en 1988 l'Oscar de la meilleure musique de film pour avoir coécrit celle du Dernier Empereur, de Bernardo Bertolucci, qui collaborera plusieurs fois avec lui, notamment sur son film suivant, Un thé au Sahara (1990).

Ryuichi Sakamoto avait aussi travaillé pour Brian De Palma et Pedro Almodovar, et, plus récemment, écrit la bande originale de The Revenant, d'Alejandro Gonzalez Inarritu (2015).

Il a également écrit ou mis en scène La face cachée de la lune, Le caïçon du roi (texte nommé aux Grands Prix Afrique du Théâtre francophone 2009), L'amour en sol majeur (Texte et mise en scène à Natitingou, Benin en 2010).

Il est aussi cinéaste et a réalisé plusieurs films.

AZIMUTS INFOS

Y a-t-il du pétrole en France ?

La France n'est pas reconnue comme étant un territoire avec un important potentiel en hydrocarbures. Et pourtant, il y a bien du pétrole en France métropolitaine. Un pétrole dont l'exploitation est d'ailleurs la plus ancienne au monde et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui même si les volumes produits restent très faibles.

Évoquer la production de pétrole, et plus généralement d'hydrocarbures, fait immédiatement penser aux pays du golfe persique, aux États-Unis ou à la Russie, mais certainement pas à la France. Pourtant, le territoire métropolitain possède certaines réserves de pétrole. Si elles sont certes minimales par rapport au potentiel des pays cités précédemment, elles ont pourtant été largement exploitées par le passé et le sont toujours.

La France produit ainsi sur son territoire environ 1 % du pétrole que nous consommons. Cette production relativement peu visible est pourtant très ancienne puisqu'elle date du XVIIIe siècle, avec la découverte et l'exploitation du gisement pétrolier de Pechelbronn, en Alsace. L'exploration de nouveaux gisements et leur exploitation ne s'est cependant réellement accrue qu'après la Seconde Guerre mondiale, 77 titres d'exploitation ont ainsi été délivrés. Mais où sont-ils situés ?

Pechelbronn, première exploitation de pétrole au monde

Si l'Alsace (fossé rhénan), de par son passé géologique, est la première région où le pétrole français a été exploité, de nombreux autres gisements ont été découverts par la suite, principalement dans le Bassin parisien et le Bassin Aquitain.

C'est en effet en 1740 que le roi Louis XV autorise la création de la toute première exploitation pétrolière au monde. Situé à environ 50 km de Strasbourg, le site de Merkwiler-Pechelbronn est d'ailleurs connu depuis la Renaissance par les habitants de la région pour ses nappes de pétrole affleurantes et ses sources "d'huile de pierre", qui sont alors utilisées... pour se soigner ! L'usage médical de l'huile minérale de Pechelbronn est intensément cité dans plusieurs ouvrages dont une thèse de médecine en 1734 qui décrit son utilisation pour soigner les infections, les plaies, les problèmes de peau, la goutte... Mais c'est en 1745 que le premier puits pétrolier est creusé pour extraire le pétrole de façon plus industrielle. L'exploitation démarre avec les sables bitumineux, puis les mineurs tombent sur de l'huile de plus en plus fluide.

Dans les années 1920, le pétrole ainsi extrait est transformé en lubrifiant pour l'industrie. Le site va ensuite connaître une nouvelle phase de développement avec l'invention par les frères Schlumberger d'une méthode de prospection électrique, qui va permettre d'augmenter significativement la production de pétrole. L'exploitation du site de Pechelbronn atteint ainsi son apogée en 1937 et emploie alors plus de 2 700 personnes. La production de brut alsacien dépasse les 70 000 tonnes par an, ce qui représente 5 % de la consommation française de l'époque.

Bassin parisien et Bassin aquitain

Petit à petit, l'amélioration des techniques de prospection vont permettre de découvrir de nombreux autres gisements. La production de pétrole dans les Bassins parisien et aquitain remonte ainsi aux années 1950. Si le site de Pechelbronn est arrêté depuis 1964, les nouvelles découvertes se sont succédées dans les deux autres bassins et la production y est toujours d'actualité, même si elle reste anecdotique face aux importations d'hydrocarbures.

L'exploitation de pétrole français est d'ailleurs difficilement concurrentielle et son maintien dépend surtout du prix du baril. De nombreux puits ont ainsi été stoppés lorsque le prix du baril était trop bas. Inversement, son augmentation sur la dernière décennie fait qu'il redevient intéressant de prospecter sur le sol français. En 2014, la production totale du champ de Parentis dans le Bassin aquitain s'élevait à plus de 220 millions de barils.

Toutefois, dans le cadre de la transition énergétique et de la réduction de la consommation d'énergies fossiles, l'exploitation des réserves identifiées et l'exploration de nouveaux réservoirs sur le territoire métropolitain ont vocation à s'arrêter progressivement.

Et les DOM-TOM ?

La France possède cependant de nombreux territoires maritimes situés un peu partout dans le monde, au large des DOM-TOM. Certains présentent un intérêt et un potentiel pétrolier, comme le bassin de la Nouvelle-Calédonie, la zone maritime au large de la Guyane française et des Antilles, mais également celles situées autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et dans le canal du Mozambique.

Le pétrole guyanais avait d'ailleurs fait parler de lui en 2012 à la suite de la découverte d'un gisement. De plus amples investigations avaient laissé suspecter la présence d'un important réservoir offshore dans le domaine profond, à plus de 2 000 mètres sous l'eau, mais les premiers forages d'investigation n'avaient finalement pas permis de le confirmer.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sur les traces de David Malpass à Lomé

Late Pater

David Malpass, le président de la Banque mondiale, vient de séjourner à Lomé (31 mars et 1^{er} avril). Il était venu discuter des axes d'interventions stratégiques de la Banque mondiale au Togo. Et il n'y avait pas, pour lui, meilleur interlocuteur privilégié que le Président togolais, Faure Gnassingbé. Le 31 mars, l'entretien a eu lieu. «*J'ai été heureux de retrouver à Lomé, ce 31 mars, David Malpass pour poursuivre les échanges que nous avons eus à Washington en octobre dernier (en marge des travaux des Assemblées annuelles de la Banque mondiale, ndr). Je me réjouis de noter que l'agenda de sa visite au Togo est aligné sur nos priorités nationales, notamment l'éducation, la sécurité alimentaire, la transformation numérique et la résilience des populations dans le contexte sécuritaire actuel. Nous continuerons de travailler à maintenir un cadre macroéconomique stable, en dépit du contexte mondial de crises, et à conforter la place du Togo comme une plateforme logistique d'excellence pour la région*», s'est réjoui le N°1 togolais.

A Washington, les échanges avaient notamment porté sur la sécurité alimentaire et la transformation numérique en Afrique, avec un accent sur les réalisations majeures et les ambitions du Togo dans ces domaines. A Lomé, le président de la Banque mondiale s'est encore félicité de la qualité du partenariat entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale, saluant l'engagement du Président togolais à assainir davantage le cadre



La joie devant les sacs d'engrais

macroéconomique dans un contexte de crise multiples, à positionner le Togo comme un hub digital et logistique de premier ordre sous-régional, à renforcer la résilience face aux risques d'insécurité. L'alignement des appuis multiformes de la Banque mondiale sur les priorités nationales notamment l'éducation, la sécurité alimentaire, la transformation numérique et la résilience des populations est salué.

La visite historique de David Malpass a démarré par une séance de travail avec les membres du Gouvernement.

Le portefeuille actuel de la Banque mondiale au Togo s'élève à 955 millions de dollars. Il couvre de nombreux secteurs comme l'éducation, de la primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, l'agriculture, l'environnement, la technologie.

34 000 tonnes d'engrais NPK sécurisés

Quelques instants après son arrivée à Lomé en fin de matinée du 31 mars 2023, le président de la Banque mondiale, David Malpass, s'est rendu sur le site de Lomé

Container Terminal (LCT), une infrastructure portuaire financé à hauteur de 225 millions d'euros par la Société internationale financière (IFC), membre du groupe de la Banque mondiale. Sur place, il a remis aux autorités togolaises 34



David Malpass touchant le câble

000 tonnes d'engrais NPK au profit de 100 000 producteurs agricoles, destinés à la campagne agri-

cole 2023-2024. Ceci répond aux besoins des producteurs et d'améliorer la productivité. Cette acquisition d'engrais rentre dans le cadre du Programme de résilience du système alimentaire (FSRP) de la Banque mondiale.

«*Le Togo est un bon exemple en matière de disponibilité, du système de stockage et de distribution des engrais*», a lâché le patron de la Banque mondiale devant les officiels togolais dont le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Et pour le ministre togolais de l'Agriculture, la mise à disposition de cet important stock d'engrais vient soutenir les efforts du gouvernement pour garantir l'accès des producteurs aux engrais de qualité afin d'améliorer la productivité et les rendements agri-



Echange des documents d'entente entre Dodzi Kokoroko et George Tony French (à gauche) celle du dernier câble construit pour desservir la région.

Un tour au CERSA, puis l'entente universitaire

Deuxième jour de la visite. Cap sur le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), l'un des six Centres d'excellence africains dans le domaine agricole financés par la Banque qui y a mis 12 millions de dollars. Le président du Groupe de la Banque mondiale a assisté à la signature d'une convention d'entente entre l'Université de Lomé et Clark Atlanta University (Etats-Unis) par le Professeur Komlan Dodzi Kokoroko, président de l'Université de Lomé, et le Professeur George Tony French, président de Clark Atlanta University. La Banque mondiale s'est largement engagée dans ce rapprochement, elle qui a préalablement signé un protocole d'accord avec six collèges et universités américaines en octobre 2022.

«*La transformation économique de l'Afrique dépend de son capital humain et des compétences de sa*

et plusieurs centres d'excellence régionaux ont été mis en place à l'Université de Lomé ainsi que bien d'autres centres de formations comme les Instituts de formation pour l'alternance et le développement (IFAD) sur l'étendue du territoire national. Ce partenariat fera l'objet de suivi rapproché pour que l'impact soit réel sur les populations». Justement, pour cet impact, le ministre de l'Enseignement supérieur, Majesté Ihou Watéba, lui, préfère poser la règle : «*il faudrait donc, si ce n'est pas encore écrit dans ce partenariat, qu'on inscrive véritablement la notion de retour des cadres que nous avons formés*». Ce n'est pas la première fois qu'il insiste sur le retour des étudiants au pays.

Avant de sceller l'entente universitaire, tout le monde est allé admirer les innovations, les résultats des recherches, les offres de formation du Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) et leurs impacts socioéconomiques. Au CERSA, les offres de formations permettent d'avoir des com-



Les explications de Kokou Tona au CERSA

main d'œuvre. Et le secteur de l'éducation revêt une grande importance dans le programme de la Banque mondiale. C'est un plaisir d'assister à la conclusion d'un nouveau partenariat entre ces deux institutions afin d'élargir les possibilités offertes aux étudiants et enseignants de collaborer dans le domaine de la recherche et de promouvoir un développement social et économique plus inclusif et durable. Ce que nous avons vu au CERSA aujourd'hui témoigne de cet engagement», a relevé David Malpass. Egalement Gouverneur pays de la Banque mondiale, le ministre-secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, renchérit : «*l'éducation est au cœur des priorités du chef de l'Etat,*

potences en techniques de production avicole, biosécurité des exploitations avicoles, procédés de transformation des produits avicoles, biotechnologie et génétique avicoles, marketing et socio-économie de la filière avicole, comportement et bien-être des animaux domestiques. «*Le travail du CERSA conduit à la professionnalisation du secteur et contribue à en assurer la durabilité*», appuie Kokou Tona, le premier responsable du Centre. L'idée est de rendre la consommation de produits avicoles moins dépendante des importations et de fournir aux consommateurs des produits de très bonne qualité.

A l'actif du CERSA, près de 2 000 techniciens et professionnels de la volaille formés et 200 publications scientifiques.

UNIVERSITE DE LOME

Etat des lieux du processus de restitution des biens culturels du Togo par l'Allemagne

F. Woussou

Le Togo, ancienne colonie allemande, a vu de nombreux objets d'art et restes humains spoliés pendant la période coloniale. Ces objets ont été expédiés en Europe et placés dans des musées allemands. A l'instar d'autres pays africains qui ont appelé à la restitution de ces objets, le Togo aussi s'est inscrit dans cette dynamique. Le gouvernement Allemand est donc engagé à faire l'état des lieux en vue d'une restitution au Togo. Un inventaire de ces différents objets se fait dans une très bonne collaboration avec les chercheurs du Togo et ceux de l'Allemagne.

A l'Université de Lomé, une table ronde a permis, une fois encore, aux différents acteurs de se pencher de nouveau sur le sujet autour du thème : «*L'état des lieux et perspectives de la question de la restitution des biens culturels et des restes humains du Togo en Allemagne* ». C'était en présence de plu-



sieurs experts, d'acteurs et des représentants de l'institution universitaire dont le 1^{er} Vice-Président, Professeur Komla Batawila et l'ambassadeur de l'Allemagne au Togo, Matthias Veltin.

La table ronde a permis de faire un état des lieux de la situation actuelle. Les participants ont évoqué les difficultés rencontrées dans le processus de restitution, notamment le manque de coopération de certains musées allemands. Ils ont également souligné l'importance de la recherche et de l'identification des objets d'art et des restes humains pour pouvoir les restituer à leur pays d'origine. Les participants ont également discuté des perspectives de la question de la restitution des biens culturels et des restes humains du

Togo en Allemagne. Ils ont souligné l'importance de la collaboration entre les différents acteurs, y compris les gouvernements et les musées. Ils ont également évoqué la nécessité de former des experts togolais pour participer au processus de recherche et d'identification des objets d'art et des restes humains.

Le vice-président de l'Université de Lomé a salué la tenue de la table ronde sur la question de la restitution des biens culturels et des restes humains du Togo en Allemagne. «*Il est désormais temps de passer à l'action et de faire avancer cette question importante pour le Togo et pour la préservation de son patrimoine culturel* », a exhorté Komla Batawila.

Président de la Fédération des promoteurs immobiliers de l'Afrique de l'Ouest (FPIAO)

PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DANS NOS PAYS

Siriki SANGARE énumère les pistes exploitables pour résorber la crise

D'acteur reconnu du négoce des matières premières agricoles à l'immobilier, le parcours professionnel de Siriki Sangaré, PDG d'Opes Holding et Président de la Chambre Nationale des Promoteurs et Constructeurs agréés de Côte d'Ivoire est des plus atypiques. Ingénieur en Génie électrique et businessman, il a su en quelques années, s'imposer comme l'un des principaux promoteurs et constructeurs immobiliers de Côte d'Ivoire au point de recevoir début août 2016, le Prix d'excellence du Meilleur Promoteur immobilier de son pays. Sans oublier the Islamic Finance Awards Most Innovative obtenu, à Dubai, en 2014, le Prix du meilleur manager africain décerné par le Conseil international des managers Africains, à Paris en 2016 et 2017, le prix du Bâtisseur de l'économie en 2020 et 2021 et le prix Spécial du WCI FORUM, à Istanbul, en Turquie, etc. Il y a près d'une année, Siriki Sangaré est élu à la tête de la Fédération des promoteurs immobiliers de l'Afrique de l'Ouest (FPIAO), Ambassadeur pour la paix des Nations Unies et coopté récemment comme assesseur coach par la SFI (Groupe de la Banque Mondiale), pour son programme dénommé plateforme mondial du logement.

Monsieur Siriki SANGARE arrive à Lomé ce jeudi 06 avril 2023 accompagné de son conseiller spécial, M. Patrick ATLAN pour un séjour professionnel avec à la clé des rencontres avec des acteurs clés du secteur dans notre pays. A l'occasion, nous lui avons posé des questions essentielles sur la problématique du logement décent dans nos pays. Sans langue de bois, Siriki SANGARE nous a fourni ses réponses. Lecture !

Eric J.

L'UNION : Monsieur le Président, visiblement vous êtes un expert immobilier avec plusieurs casquettes. Comment pourriez-vous vous présenter à notre lectorat ?

Siriki SANGARE : Je suis Siriki Sangaré, Ingénieur Génie électrique de formation, diplômé de plusieurs universités d'élites et Président-Directeur général d'Opes Holding, entreprise de promotion et construction immobilière de renom en Ci, président de la chambre nationale des promoteurs et constructeurs agréés de Côte d'Ivoire (CNPC-CI), président de la Fédération des promoteurs immobiliers de l'Afrique de l'Ouest (FPIAO), et coopté récemment comme assesseur coach par la SFI (Groupe de la Banque Mondiale), pour son programme dénommé plateforme mondial du logement.

Intéressant ! Quel sera l'objet de votre présence dans notre pays dont la situation de logement est identique à celle de la majorité des pays de la sous-région ?

L'objet de ma mission dans votre pays est de partager notre modeste expérience avec celle de nos frères togolais, et pourquoi pas, proposer des transferts de compétences entre vos acteurs de l'immobilier et les nôtres, pour la promotion du logement abordable. Mais également, pour créer des partenariats Sud-Sud.

Les citoyens cherchent à se loger. Où et comment ?

Malheureusement, il y a une réalité qu'il faudrait reconnaître, c'est le fait que tout le monde ne puisse pas être propriétaire, car, tous n'ont pas une quotité cessible de même que nombreux de nos concitoyens ne bancaissent pas. Et à cela, il faudrait ajouter un secteur informel très dominant dans nos Etats africains. Du coup, pour des prêts immobiliers en faveur du logement, c'est-à-dire le crédit acquéreur, c'est presque impossible pour un grand nombre de concitoyens qui sont dans le secteur informel d'en bénéficier. Alors, pour se loger, les citoyens doivent se diriger vers les promoteurs immobiliers.

Pour cela, donc l'Etat doit créer un patrimoine localif afin de permettre aux acteurs du secteur de l'informel d'être éligibles à l'accès à un logement locatif où ils paieront un loyer mensuel. De même que pour ceux qui ont une quotité cessible, ils pourraient bénéficier de la location-vente, qui pourra donner la possibilité à un grand nombre de citoyens de louer une maison sur 20 ans voire 25 ans et en devenir propriétaires au terme de ces années.

Pensez-vous que les pouvoirs publics ont la solution ?

Je prendrai de prime abord, l'exemple de mon pays, la Côte d'Ivoire, qui semble être similaire à celui du Togo, et de presque tous les pays africains.

La Côte d'Ivoire sort d'une crise très profonde engendrant un déficit chronique en logements oscillant

rôle était de mettre en œuvre le programme de logements sociaux, économiques au profit des populations défavorisées et modestes afin de résorber un tant soi peu ce déficit chronique en matière de logements. Il faudrait donc nécessairement, que les pouvoirs publics togolais mettent en place un programme de logement massif tant dans le social que l'économique pour résorber un tant soit peu le déficit criard de logement au Togo. Et je crois qu'en la matière, il y a un programme de 20.000 logements décents qui a été lancé, et qui mérite d'être encouragé avec une réelle implication institutionnellement et financièrement parlant des autorités togolaises.

Quel rôle peut alors jouer le privé, sinon, vous, en tant que promoteur immobilier ?



Siriki SANGARE lançant la 4ème Filoses (du 15 au 17 juin 2023 à Abidjan)

entre 600.000 à 700.000 logements, avec notamment un déficit structurel de 60.000 logements par an. L'Etat a donc décidé de palier cela à travers le Programme présidentiel de logements sociaux, économiques et standing. Il fallait donc trouver des promoteurs immobiliers sérieux pour exécuter ce programme. Présents dès le départ, nous avons décidé d'accompagner l'Etat dans cette mission en tant qu'acteurs du secteur privé. Il faut savoir qu'après l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire avait une manne financière importante enregistrant en 1975, un excédent budgétaire de plus de 1000 milliards de FCFA. Ceci a permis à l'Etat ivoirien de créer des structures comme la SICOI et la SOGEFIHA dont le

Le privé peut jouer un rôle primordial en qualité de promoteur immobilier. Cela, à travers le fait que ce soit le promoteur immobilier privé qui paye pour le foncier, assure la maîtrise d'ouvrage, qui est à la pointe de la recherche du financement auprès des banques commerciales pour financer la production de logement à court et moyen termes, qui assure également la production des logements, leur commercialisation et effectue les travaux de VRD secondaires (voiries réseaux et divers).

L'Etat par contre a pour mission d'aider à rechercher des financements longs auprès des Banques de développement, mettre en place toutes les réformes institutionnelles avec les cahiers de charges per-

mettant aux promoteurs immobiliers d'exercer en toute sécurité, l'Etat doit faire les VRD primaires (Voiries réseaux divers) et sélectionner les promoteurs immobiliers aptes à exercer.

De même, c'est ce que nos Etats ont compris, en instituant le partenariat public-privé, en abrégé PPP, qui aidera nos Etats avec l'appui du privé, à réaliser de projets viables pour nos concitoyens.

Vous avez une fédération, quelles sont ses attributions ? Proposez-vous des solutions à nos Etats. Et comment sont-elles accueillies ?

La Fpiao regroupe les 08 Etats membres de l'UEMOA. Ses missions consistent à fédérer nos approches sur la problématique du logement dans nos Etats respectifs, à partager les compétences et à implémenter des approches nouvelles pour la promotion du logement et de l'habitat dans nos Etats.

Nous avons fait des propositions pour la promotion du logement à nos Etats. Celles-ci sont multiples. Ce sont entre autres la location-vente, le financement par nos Banques Commerciales et de l'Habitat, en faveur des promoteurs immobiliers agréés afin de bénéficier de crédits promoteurs, les rachats de créances par l'Etat, les exonérations fiscales, etc. Nous sommes donc dans l'attente de la réactivité d'autorités étatiques.

L'Etat du Togo se propose de

construire 20.000 logements décents à coûts abordables d'ici à l'horizon 2025. En considérant la démographie galopante de nos populations, cela semble une goutte d'eau dans la rivière. A votre avis, est-il plutôt intéressant ? En quel sens ?

Comme l'a dit LAO TSEU, « un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas ». Ainsi donc, en la matière, l'Etat togolais fait bien de lancer ces 20.000 logements décents, qui, à coup sûr, permettront de juguler le déficit de logement dans votre pays, pour une première tranche et qui devra être renouvelée plusieurs fois, de sorte à réduire plus significativement celui-ci.

Selon les pouvoirs publics qui



Siriki SANGARE, Président Fédération des promoteurs immobiliers de l'Afrique de l'Ouest (FPIAO)

reçoivent régulièrement des projets alléchants qui n'aboutissent pas souvent dans la construction de logements sociaux, le problème fondamental est le nerf de la guerre, bien sûr à côté de l'escroquerie de certains promoteurs. Etes-vous du même avis ?

Je le répète. Le promoteur immobilier peut jouer un rôle primordial dans la construction des logements. Cela, à travers le fait que ce soit le promoteur immobilier privé qui paye pour le foncier, assure la maîtrise d'ouvrage, qui est à la pointe de la recherche du financement, qui assure également la production des logements, leur commercialisation et effectue les travaux de VRD secondaires (voiries réseaux et divers).

L'Etat par contre a pour mission d'aider à rechercher des financements longs auprès des Banques de développement, mettre en place toutes les réformes institutionnelles avec les cahiers de charges permettant aux promoteurs immobiliers d'exercer en toute sécurité, l'Etat doit faire les VRD primaires (Voiries réseaux divers) et sélectionner les promoteurs immobiliers aptes à exercer.

Ainsi donc, les responsabilités doivent être situées et partagées. Car, chaque entité a des missions qui lui sont dévolues et qui devraient être respectées et pleinement assumées.

Comment trouver l'argent pour réussir tous ces projets de logement ?

Pour réussir tous ces projets, il revient à nos Etats de faciliter l'accès à des financements sur le long terme dans les Banques de développement, pour la construction de logements en faveur des promoteurs immobiliers agréés, tout comme pour la production à moyen et court terme de logements, les promoteurs immobiliers pourraient bénéficier de crédit promoteur. Aussi, nos Etats pourraient-ils s'appuyer sur les caisses de dépôts et de consignation (CDC) ainsi que la caisse de refinancement hypothécaire comme celle de l'UEMOA en matière de financement. De même, pour réaliser, nos projets en Afrique, on pourrait se tourner vers des Fonds de

soutien comme le Fonds de solidarité africain (FSA) qui finance plusieurs projets à l'échelle continentale, etc. En outre, nos Etats africains, devraient faire de la question du financement du logement une exigence dans leur budget.

Le secteur a-t-il de l'avenir... pour procurer de meilleurs logements aux populations en tenant compte de leur niveau de vie respectif ?

Oui, tout est possible. Les programmes de logement à lancer devraient d'être des programmes de développement. Donc, il s'agira de mettre en place une réelle politique de l'habitat. Mais tout le sera véritablement avec une réelle implication de nos Etats, de tous les acteurs. Et cela, à tous les niveaux.

En sachant que les besoins sont énormes et pressants, quelles sont les orientations et les pistes probantes pour développer rapidement le secteur ?

L'Etat doit mettre en place, la loi des 3F, à savoir le Financement, le Foncier et la Fiscalité. C'est dire que nos Etats doivent créer les conditions d'une bonne fiscalité, pour les acteurs de l'immobilier, favoriser à leur accès au foncier et leur permettre de bénéficier de taux préférentiels de financement. Aussi, nos Etats pourraient mettre à contribution les caisses de dépôt et de consignation, les caisses de refinancement hypothécaire... qui pourraient être des leviers pour le financement du logement dans nos Etats africains.

Merci pour votre mot de fin.

Je vous remercie de m'avoir permis de m'exprimer à travers votre organe de presse, à qui je souhaite, beaucoup d'avenir ainsi qu'à vous même.

De même, je profite de votre lucarne, pour lancer une exhortation à plus de professionnalisme et de rigueur à l'endroit de tous les acteurs de l'immobilier dans la production de logements en Afrique afin de sortir nos populations de la précarité.

FOOTBALL/

L'USMA et Pyramids se qualifient pour les quarts

Lors des matches joués dimanche soir pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération TotalEnergies, l'USMA et Pyramids ont assuré leur billet pour les quarts alors que Gallants, l'US Monastir et l'AS FAR ont continué leur chemin pour jouer les quarts dans les meilleures conditions.

Hervé A.

ASKO de Kara - AS FAR (1-1)

A Lomé, l'ASKO de Kara a été tenu en échec par le leader du groupe C, l'AS FAR de Rabat (1-1). Les locaux ont été les premiers à se mettre en danger en inscrivant l'ouverture du score par l'intermédiaire de Justin Yéré à la 24' avant l'égalisation d'Edilson Borges peu avant la pause citron (40'). L'AS FAR termine en tête du groupe C avec 11 points, ex aequo avec Pyramids FC. Les deux équipes accèdent en quart de finale de la compétition.

Après avoir concédé un nul (1-1) à domicile face à Future FC d'Egypte lors de la première journée, Harissou Oubodi et ses coéquipiers ont été défaits (5-1) par l'ASFAR du Maroc, et à deux reprises par Pyramids FC d'Egypte (1-0, 4-1). L'ASKO a chuté (3-0) face à Future FC d'Egypte avant de terminer sa campagne par un match nul (1-1) contre l'ASFAR du Maroc.

USMA - Al Akhder (4-1)

Au stade du 5 juillet d'Alger, les algériens de l'USMA ont composé leur ticket pour les quarts grâce à leur victoire sur les libyens d'Al Akhder (4-1) devant

10000 supporters. Les usmistes ont fait le break assez rapidement après avoir inscrit deux penaltys à la 9' par Belaid puis à la 20' par Alilet. Aymen Mahious, meilleur buteur du dernier CHAN TotalEnergies inscrit le troisième but algérien peu après la demi-heure de jeu. Sohaib Shafshuf réduit la marque pour Al Akhder à la 65' avant que Alilet ne clôture le festival usmiste par un joli but à la 75'.

Marumo Gallants - FC Lupopo (3-2)

Les sud-africains du Marumo Gallants ont pris la tête du groupe A de la compétition après leur victoire sur le FC Lupopo 3-2. Menés au score après des buts de Katiranga 23' et Mouako 45', les sud-africains reviennent dans le match et se permettent le luxe de l'emporter au final en inscrivant trois buts en sept minutes par l'intermédiaire de Sibeko 70', Shivaviro 73' et Mosemaedi 75'. Gallants termine la phase de poules en tête du groupe A avec 12 points devant l'USMA 11 points.

Pyramids FC - Future FC (2-1)

Dans le derby égyptien, la victoire est revenue en faveur du Pyramids FC qui s'est offert Future FC pour une place



en quart de finale de la Coupe de la Confédération TotalEnergies. Ali Gabr (15') et Abdellah Said (52') inscrivent les buts de Pyramids alors qu'Ahmed Atef réduit la marque pour Future FC dans les arrêts de jeu de la partie.

US Monastir - AS Real de Bamako (2-1)

Déjà qualifié, le club tunisien de l'US Monastir s'est imposé devant les ma-

liens de l'AS Real de Bamako (2-1) au stade Hamadi Aguerbi de Tunis. Salah Harabi ouvre la marque pour les locaux à la 35' avant l'égalisation malienne, signée Makan Samabaly (44'). L'attaquant algérien Abdelhakim Amokrane redonne l'avantage aux locaux dans les arrêts de jeu. L'US Monastir termine la phase de poules avec 13 points, ex aequo avec les Young Africans de Tanzanie.

FRANCE/LIGUE 1

Bradley Barcola dans la cour des grands !

En clôture de la 29e journée de Ligue 1, l'Olympique Lyonnais a créé la sensation en s'imposant d'une courte tête (1-0) sur la pelouse du Parc des Princes. Une victoire de prestige obtenue contre le Paris Saint-Germain à trois jours seulement d'une demi-finale de Coupe de France déterminante face au FC Nantes. Un match où le jeune Bradley Barcola s'est particulièrement illustré.

Belle surprise de l'Olympique Lyonnais depuis le début de l'année 2023, Bradley Barcola a confirmé tout l'éclat de son talent, dimanche soir, face au Paris Saint-Germain pour le compte de la 29e journée de Ligue 1. Unique buteur de ce choc, le jeune attaquant de 20 ans était pourtant remplaçant au coup d'envoi de cette rencontre. Entré en jeu peu après la fin du premier quart d'heure, après la blessure d'Amin Sarr (22e), le



natif de Villeurbanne n'a pas tardé à se mettre en évidence. Une prestation pleine de promesses, à l'image de ses récentes sorties avec le club rhodanien.

Désormais fort de 6 buts et 4 passes décisives en 27 matches toutes compétitions confondues, celui qui est doté du fameux "ADN OL" a bluffé son monde. Disponible pour ses partenaires dès son

apparition pour la pelouse, le pur produit du centre de formation de l'OL a également brillé par son implication défensive. Peu avare d'efforts, il multipliait, par ailleurs, les prises de profondeur, mettant à mal l'arrière-garde parisienne. Un rendement remarqué et logiquement récompensé peu avant l'heure de jeu. Esseulé en plein cœur de la surface des

Rouge et Bleu, le numéro 26 des Rhodaniens, servi par l'excellent Sael Kumbedi, croisait sa frappe et trompait Gianluigi Donnarumma (1-0, 56e).

Juste techniquement, précis dans ses transmissions et inspiré dans son placement, la pépite lyonnaise fournissait, enfin, les courses nécessaires pour aider les siens à conserver ce court mais précieux avantage. Présent au micro de Prime Video après la rencontre, Barcola ne cachait d'ailleurs pas sa fierté après ce succès de prestige. "C'était compliqué, on a fourni beaucoup d'efforts et au final je pense que c'est une victoire méritée. On est tous contents, on avait les supporters avec nous juste avant la demi-finale franchement très content de l'équipe. C'est vrai que j'étais plutôt déçu de pas commencer mais après quand je suis rentré je me suis dit que j'allais apporter le maximum que je pouvais et avec ce but encore plus content".

UEFA/ELECTION

Ceferin devrait être reconduit à la tête de l'instance mercredi

Alexander Ceferin, seul candidat à sa succession, devrait être reconduit pour un troisième mandat à la tête du football européen à l'issue du Congrès de l'UEFA, mercredi.

Ce ne devrait être qu'une formalité pour Alexander Ceferin. L'UEFA se réunit mardi et mercredi à Lisbonne où l'actuel président, sans adversaire, devrait être reconduit pour un troisième mandat à la tête du football européen, l'instance devant également désigner l'hôte de l'Euro 2025 féminin et régler le cas du Bélarus, menacé d'une exclusion de ses compétitions en raison de ses liens avec la Russie. Seul candidat à sa succession lors du Congrès, mercredi, Alexander Ceferin est assuré de rempiler pour quatre années supplémentaires à la tête de la Confédération européenne.

Discret et peu charismatique à son arrivée en 2016 à la présidence de l'instance après la chute de Michel Platini, réélu en 2019, le Slovène de 55 ans a su s'imposer, n'hésitant pas à s'oppo-

ser frontalement à son homologue de la Fifa Gianni Infantino à propos notamment du projet, finalement abandonné, de Coupe du monde tous les deux ans que défendait le patron du football mondial.

Il a surtout su se sortir de la tempête provoquée en 2021 par plusieurs grands clubs européens qui se sont lancés dans l'aventure d'une Super Ligue fermée, suscitant une levée de boucliers de la part des supporters et de certains chefs d'Etat et de gouvernement du continent.

Trois clubs (le Real Madrid, le FC Barcelone et la Juventus Turin) continuent tout de même de faire de la résistance et ont saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en dénonçant un présumé abus de position dominante de l'UEFA. La décision est attendue dans les prochaines semaines mais l'avocat général de la CJUE, dont les conclusions sont fréquemment suivies par les juges, a émis mi-décembre un premier avis favorable à la Con-



fédération européenne.

Désormais engagé dans une phase de détente avec Infantino, Ceferin devrait avoir les mains libres pour poursuivre ses deux gros chantiers actuels: la réforme du fair-play financier (avec l'introduction d'une sorte de plafond sur les salaires, les indemnités de transfert et les commissions versées aux agents) et la nouvelle mouture de la Ligue des champions, qui passera de 32 à 36 équipes à partir de la saison 2024/25

avec une première phase organisée sous forme de mini-championnat. Les droits TV ont déjà été attribués pour la somme record de 15 milliards d'euros sur trois ans (2024-2027).

Ceferin a aussi évoqué récemment la possibilité de revoir les règles sur la multipropriété des clubs qui interdisent à des investisseurs de posséder plusieurs clubs participant à la même épreuve.

BREVES

Les Léopards changent d'équipementier

Engagée avec la marque irlandaise O'Neills depuis 2014, la Fédération congolaise de football (Fecofa) change officiellement d'équipementier ! Samedi, l'instance a officialisé le passage de la sélection de RDC dans le giron d'Umbro, comme cela était pressenti depuis l'annonce d'un accord entre les deux parties en septembre 2022. La firme anglaise équipe déjà plusieurs sélections sur le continent, comme le Bénin, mais les Léopards représentent sa plus belle prise. Le contrat devrait porter sur une durée de trois ans et on peut imaginer que Cédric Bakambu et ses coéquipiers arboreront un nouveau maillot lors de leur prochaine sortie en juin contre le Gabon dans les éliminatoires de la CAN 2023.

D'après l'accord présenté en septembre, Umbro s'est engagé "à équiper chaque année, et cela gratuitement, l'ensemble des sélections nationales de football de la République Démocratique du Congo, partant des sélections séniors A masculins, aux équipes de jeunes (mixte) en passant par les féminines (séniors et jeunes), avec en prime l'équipement des phases de play-off du Championnat national féminin, du Championnat National des U17 ainsi que les participants à la Coupe du Congo, lors des phases finales".

En début d'année, des tensions avaient éclaté avec O'Neills au sujet de la qualité des équipements fournis lors du CHAN en Algérie. Le contrat entre les deux parties prenait fin le 31 mars, ce qui a permis d'ouvrir la porte à cette nouvelle ère.

Parvenus à prendre quatre points contre la Mauritanie (3-1, 1-1) en mars, les Congolais se sont relancés dans la course à la qualification à la prochaine CAN. Bien que derniers de leur groupe, ils ne comptent plus que deux points de retard sur le Soudan, 2e.

Thomas Bach tacle les gouvernements occidentaux

Thomas Bach a levé le ton, jeudi 30 mars, au troisième et dernier jour de la réunion de la commission exécutive du CIO. Il s'en est pris aux gouvernements des pays, occidentaux pour l'essentiel, qui s'opposent ouvertement à un retour des athlètes russes et biélorusses dans les compétitions internationales. Une ingérence du monde politique dans les affaires olympiques que le dirigeant allemand a fustigée sans retenir ses propos.

" Il est déplorable de voir que ces gouvernements ne veulent pas respecter la majorité au sein du mouvement olympique, ni l'autonomie du sport, a-t-il déclaré en conférence de presse. Il est déplorable que ces gouvernements ne traitent pas la question des doubles standards. Nous n'avons pas vu un seul commentaire sur leur attitude à l'égard de la participation d'athlètes des pays des 70 autres guerres et conflits armés à travers le monde. "

Toujours selon le président du CIO, les prises de position répétées des autorités politiques occidentales, notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne, sont très mal perçues par l'ensemble du mouvement olympique. Thomas Bach a insisté : les comités nationaux olympiques, les fédérations internationales et les représentants des athlètes seraient actuellement " très inquiets de la politisation du sport. "

Mais, prudent, Thomas Bach n'a pas laissé filtrer la moindre piste quant à la date de la décision du CIO concernant une présence russe et biélorusses aux Jeux de Paris 2024. " Elle interviendra le moment venu ", a-t-il répété. Sauf improbable scénario, pas avant l'envoi des invitations officielles, à la fin du mois de juillet, à une année de l'ouverture.

Le TAS confirme la suspension à vie d'un ancien dirigeant haïtien

Le Tribunal arbitral du Sport (TAS) a confirmé par un communiqué, publié jeudi 30 mars, la décision de la FIFA de radier à vie l'ancien vice-président de la Fédération haïtienne de football, Rosnick Grant.

Il avait été reconnu coupable d'agressions et harcèlement sexuels, mais aussi menaces, sur des arbitres femmes. Il avait été banni en juillet 2021 par l'instance internationale, avant de faire appel de sa condamnation trois mois plus tard devant le TAS. Dans son communiqué, le tribunal basé à Lausanne explique que " les preuves contre Rosnick Grant concernant les agressions sexuelles étaient suffisamment convaincantes. "

En soi, rien de très inattendu. Mais la décision du TAS s'avère contraire à celle prise dans l'affaire Yves Jean-Bart, l'ex président de la Fédération haïtienne de football, lui aussi accusé d'agressions sexuelles, mais sur des joueuses de football, dont certaines mineures à l'époque des faits. Initialement banni à vie par la FIFA, le dirigeant haïtien a fait appel devant le TAS, qui a décidé en février dernier d'annuler sa suspension.

La juridiction suisse a justifié sa décision par des éléments de preuve " incohérents, imprécis et contradictoires ". La FIFA a fait appel de la décision du TAS auprès du Tribunal fédéral suisse.

Gautier Aubert premier responsable de l'éthique

Une recrue pour l'Agence mondiale antidopage. Elle annonce l'arrivée du Suisse Gautier Aubert (photo ci-dessus) comme premier responsable de l'éthique depuis la création de l'agence. Il sera en charge de mettre en œuvre le code d'éthique de l'AMA, en collaboration avec le comité d'éthique indépendant.

Gautier Aubert a été recruté pour un mandat initial de trois ans, avec possibilité d'une prolongation de deux fois trois ans. Travaillant indépendamment de l'AMA, il sera responsable de gérer les cas au fur et à mesure qu'ils se présentent dans le cadre du code d'éthique. Il rapportera directement à la présidente du comité d'éthique indépendant, Mette Hartlev.

Avocat et associé fondateur de l'Etude d'avocats Aubert-Hug au Landernon, en Suisse, Gautier Aubert a travaillé pendant près de quatre ans à la FIFA, dont il dirigé le département d'éthique entre août 2017 et septembre 2018. Il est actuellement greffier auprès du tribunal de la Fédération équestre internationale (FEI), en charge des affaires antidopage humaines et équines.

MICROFINANCEMENTS DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

16 ONG locales financées pour la gestion des ressources naturelles et la valorisation des déchets

Late Pater

Depuis 2009, le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM) apporte des appuis techniques et financiers aux organisations de la société civile togolaise pour la mise en œuvre des initiatives communautaires qui contribuent à la gestion des ressources naturelles, à la protection de l'environnement et au renforcement de la résilience des populations vulnérables. Jusqu'au dernier appel à projets pour des paysages prioritaires dans les Savanes, la Kara et la Maritime, le PMF/FEM, qui est à septième phase opérationnelle pour la période 2020-2024, a soutenu cent vingt-huit (128) projets au Togo, pour un montant total de plus de 1,900 milliard de francs Cfa. Ces deux chiffres viennent d'être augmentés et portés respectivement à cent quarante-quatre (144) projets et plus de deux milliards de francs Cfa.

C'est la conséquence de la signature de mémorandum d'accord, le 31 mars 2023, entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et seize (16) organisations non gouvernementales (ONG) qui interviennent dans la restauration des terres, l'agroforesterie, le reboisement, la gestion des déchets et la vulgarisation des bonnes pratiques environnementales. Ensemble, ces ONG ont ainsi bénéficié de plus de 293 millions de francs Cfa

dans le cadre de cette 7^e phase opérationnelle du FEM et du 14^e round du programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial. Elles ont été sélectionnées par rapport à la pertinence de leurs projets. «Les seize (16) nouveaux projets, retenus au terme d'un processus sélectif et concurrentiel, contribueront à soutenir des initiatives locales de gestion durable des ressources naturelles et de valorisation des déchets. Tous ces projets seront mis en œuvre au cours des deux prochaines années. Durant leur mise en œuvre, un suivi régulier et un accompagnement technique du monde de la recherche seront fait pour plus de résultats», a précisé le coordonnateur national du PMF/FEM, Koffi Eli Atri. Ce que confirme le ministre de l'environnement et des ressources forestières, Foli-Bazi Katari, promettant de descendre sur le terrain avec le PNUD pour un suivi, une fois les activités démarrées. L'officiel togolais explique que c'est pour toucher toutes les régions – puisque le besoin de développement se fait sentir partout dans le pays – que le gouvernement a apporté son appui. Foli-Bazi Katari a insisté sur les valeurs, comme le professionnalisme, l'intégrité et la responsabilité, qui doivent guider les ONG bénéficiaires.

Selon l'appel à projets qui a conduit à la sélection des 16 ONG, les trois paysages prioritaires (la Cuesta de Bombouaka, dans la région des

Savanes ; le Bassin versant de la rivière Kara, dans la région de la Kara ; et le Complexe fluvio-lagunaire du littoral, dans la région Maritime) ont été reconduits pour l'actuelle septième phase opérationnelle du PMF/FEM. Dans chacun de ces paysages, les initiatives communautaires qui sont appuyées doivent contribuer à la restauration et la conservation des écosystèmes naturels, y compris les forêts communautaires et les sites sacrés ; la vulgarisation des pratiques durables de production agricoles, forestières et halieutiques ; le développement des moyens d'existence durables ; et le renforcement des capacités techniques des acteurs locaux. Le PMF/FEM ayant adopté, à partir de sa sixième phase opérationnelle, l'approche paysagère comme méthodologie d'intervention afin de promouvoir des stratégies intégrées de conservation et de gestion des ressources naturelles permettant d'assurer le bien-être des populations et leur sécurité alimentaire. Les trois paysages avaient été déjà identifiés comme paysages de production socio-écologique pour la stratégie pays de la sixième phase opérationnelle. Les trois paysages représentent une superficie totale de 5640,22 km² pour une population de plus de 2 600 000 habitants, répartis dans 13 préfectures et 36 communes. Ils sont caractérisés par des taux élevés de populations rurales (+80%) avec pour principales activités l'agriculture, l'élevage, la pêche,

la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Ils concentrent de fortes diversités socioculturelles, économiques et écologiques et un fort potentiel écotouristique. Les richesses naturelles et la variété des systèmes agricoles, des hydrosystèmes, des sols, des pâturages, auxquels il faut ajouter une grande richesse culturelle propice au tourisme, constituent une base solide pour un développement socioéconomique harmonieux. Toutefois, ces paysages sont confrontés à des défis environnementaux majeurs que sont la dégradation des écosystèmes et des habitats naturels, la dégradation des sols et la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques. Les



La représentante par intérim du PNUD, Seynabou Diawba (au milieu) et le ministre Foli-Bazi (assis)

moyens de subsistance sont insuffisants, couplés d'une faible autonomisation de la femme, du taux élevé de sous-emploi des jeunes, des problèmes de santé (paludisme, méningite, etc.) et de la faible capa-

acité de conservation et de transformation des produits agricoles.

Le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial, créé en 1992, est opérationnel dans 127 pays

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INTÉRIEURES DES ABONNÉS

Des préparatifs pour passer à un contrôle de conformité

Late Pater

Les réunions se font en lieux clos pour le moment et l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité (ARSE) en a déjà tenu quatre durant le mois de mars 2023. Plusieurs organisations répondent à la consultation publique : l'Association togolaise des consommateurs (ATC), le Mouvement Martin Luther King la voix des sans voix (MMLK), la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), les organisations patronales (Association des grandes entreprises du Togo (AGET), Association des sociétés de la zone franche (ASOZOF), Conseil national du patronat (CNP)), les organisations professionnelles (Ordre des ingénieurs du Togo (ONIT), Ordre des architectes du Togo (ONAT), le Comité des assureurs du Togo (CAT)), les administrations impliquées (Haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQUE), Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE), Corps des sapeurs-pompiers (CSP)) et des sociétés opérant dans les domaines de la commercialisation de matériels électriques, de l'installation et du contrôle, etc. Tous, ils préparent ainsi les projets de textes réglementaires pour l'institutionnalisation et l'opérationnalisation du contrôle de conformité des installations électriques intérieures des abonnés ; textes qui seront ensuite transmis aux

autorités pour approbation, avant la mise en application. Par définition, ici, une «installation intérieure» désigne toute installation constituée par l'ensemble des conducteurs et accessoires de raccordement des appareils utilisés par l'abonné du réseau électrique public.

Dans un document portant Règlement technique de distribution, datant de 2012 et consulté par L'UNION, on apprend que les creux de tension sont des réductions soudaines de la tension d'alimentation à une valeur située entre 90% et 1% de la tension nominale contractuelle, suivies de son rétablissement après une courte durée variant entre 10 millisecondes et 5 minutes. Les creux de tension sont généralement attribuables à de forts appels de courant dus à des défauts (notamment les courts-circuits) du réseau ou des installations des clients. Il s'agit d'événements aléatoires imprévisibles pour la plupart. En cas de creux de tension fréquents sur le réseau, la CEET doit s'assurer de l'efficacité des systèmes de protection du réseau du service public de distribution, ou des installations des abonnés et prendre les dispositions nécessaires pour remédier au phénomène. Encore faut-il donc connaître ces installations internes des abonnés.

Sur la conformité des installations intérieures de l'abonné, ce document

disait déjà que celles-ci doivent fonctionner en sorte d'éviter des troubles dans l'exploitation des installations des autres abonnés et du réseau du service public de distribution ; de ne pas compromettre la sécurité du personnel de la CEET et des tiers ; d'empêcher l'usage illicite ou frauduleux de l'énergie électrique. L'énergie électrique n'est fournie à l'abonné que si ses installations intérieures fonctionnent conformément à la réglementation et aux normes applicables à ces fins. Certaines tolérances sont admises. En principe, la CEET est autorisée à vérifier ou à faire vérifier les installations de raccordement de l'abonné avant la mise en service, et ultérieurement à tout moment. Si les installations de raccordement sont reconnues défectueuses, la CEET peut refuser de fournir l'énergie électrique à l'abonné ou interrompre la fourniture de l'énergie électrique. Lorsque la CEET constate que les installations intérieures de l'abonné peuvent perturber le réseau du service public de distribution, la CEET peut demander à l'abonné de faire vérifier celles-ci, en motivant sa demande. Si le résultat de la vérification révèle que la demande est fondée, les frais de vérification sont à la charge de l'abonné. Si le résultat de la vérification révèle que la demande n'est pas fondée, les frais de vérification sont à la charge de la CEET.

AFRIQUE

Des femmes de plus en plus propriétaires d'entreprises

Etonam Sossou

Une étude de GEM (Global Entrepreneurship Monitor) montre que depuis 2014 la création d'entreprises par des femmes est en progression de 10%, ce qui réduit l'écart avec les hommes de 5%. D'autre part, les femmes européennes sont de plus en plus confiantes dans leur capacité à créer une entreprise. La création d'entreprise par des femmes est globalement en progression. Au cours des dernières années, dans les 74 pays étudiés à travers le

monde, ce sont près de 163 millions de femmes qui ont créé une entreprise tandis que 111 millions de femmes dirigeaient des entreprises déjà constituées. "Ce constat illustre non seulement l'importance des femmes entrepreneurs dans le monde, mais met également en évidence leur contribution à la croissance et au bien-être social", explique Donna Kelley, professeur au Babson College et co-auteur du rapport. "Les femmes entrepreneurs apportent un revenu à leurs familles, elles génèrent des emplois dans leurs communautés et

créent des produits et des services dont bénéficie la société dans son ensemble."

L'Afrique subsaharienne en tête avec le TEA le plus élevé du monde

Le taux d'activité entrepreneuriale varie de manière significative d'un pays à l'autre. Le rapport de GEM segmente les économies en cinq groupes en fonction de leur niveau de développement (sur la base de critères définis par le World Economic Forum) et six zones géographiques

(suite à la page 7)



TCE 2022





GRATTEZ ICI ET GAGNEZ JUSQU'À 500.000 FCFA



Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage

200
Fcfa

PROFITE D'UNE
DOUBLE CHANCE
DE GAGNER

**GAGNE JUSQU'À
500.000 FCFA
AU GRATTEGE !**

**REMPORTE UN SÉJOUR AU
BURKINA-FASO ET JUSQU'À
10.000.000 FCFA
AU TIRAGE**

**RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS,
AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !**

PÊCHE ET AQUACULTURE

Remise de cages flottantes aux étudiants de l'IFAD-Aquaculture de Elavagnon

F. Woussou

L'Etat prévoit de déboursier 1,1 milliard FCFA cette année 2023, au profit de la pêche et de l'aquaculture. Concrètement, il s'agit pour le ministère en charge du secteur d'appuyer techniquement les aquaculteurs avec l'installation des cages flottantes, les alevins et l'organisation des séances de formation sur les techniques d'aquaculture. L'opération est effective depuis hier avec remise de cages aquacoles aux apprenants de l'IFAD aquaculture qui ont reçu leurs diplômes des mains du Chef de l'Etat au mois de Février dernier.

Elle fait suite à la visite du ministre le 22 Avril 2022 sur le site de Nangbeto. Il était alors question de rechercher une synergie d'actions entre le projet de développement de l'aquaculture et l'IFAD aquaculture car au Togo, 70 % des produits aquacoles vendus dans le pays proviennent de l'importation, contre 30 % de la production locale (es-



taux de couverture des besoins est donc seulement de 17%.

Afin de rapprocher les offres de formation des besoins de l'économie, le Président de la République a décidé de la création d'instituts de formations en alternance pour le développement (IFAD) dont une dédiée à l'aquaculture. Cette volonté du Président de la République à accompagner ces jeunes professionnels démontre à suffisance que, la création de l'IFAD-Aquaculture est une bonne expérience qui

Togo exécute depuis 2020 le projet de développement de l'aquaculture

qui consiste en la valorisation des sites ayant un potentiel aquacole par la pose de cages flottantes, la fourniture d'alevins et d'aliments. C'est ainsi que le gouvernement a acquis 2,4 millions d'alevins au profit des aquaculteurs au titre des deux dernières années. Ce projet vise à étendre à terme à 100% la couverture par le pays de ces besoins en produits aquacoles. Et les fruits ne se font pas attendre. La production aquacole du Togo a augmenté de 57%, passant de 730 tonnes en 2020 à 1151 tonnes en 2022.



GESTION ET TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE

La 3AT sensibilise ses membres

Etonam Sossou

Quelle est la destination des boues de vidanges des fosses septiques et quoi servent-elles? Les acteurs du secteur, regroupés au sein de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Togo (3AT), apportent des éléments de réponses pour mieux situer les togolais.

Leur travail consiste à récupérer les eaux usées, les matières fécales, qu'ils déversent sur un site à Attiégo. Ce site privé qui était la propriété de SOTOEMA dans le temps, n'est plus jugé approprié pour accueillir ces déchets. Pour les membres de 3AT, il faut un aménagement propre qui puisse leur permettre de traiter les boues de vidanges afin d'en faire une matière à servir. «En Côte d'Ivoire, par exemple, il y a plus d'une dizaine de stations de traitement des boues de vidanges. C'est la même chose au Sénégal aussi. C'est-à-dire, dans ces pays, ils ont installé des machines où on vient déver-

ser les déchets afin qu'ils soient traités jusqu'à devenir de l'eau propre. Cette eau peut servir, par exemple, à l'irrigation des champs, des jardins, etc. les matières fécales servent à fabriquer du bois, des briques, du charbon de bois », informe Kossi Komlan, Président de 3AT.

En effet, les normes internationales recommandent qu'on ne déverse plus ces déchets à l'air libre comme c'est actuellement le cas au Togo ; malgré tous les dispositifs mis en place par l'Etat. Pour amener ce dernier à accompagner davantage le secteur la 3AT invite tous les acteurs à s'organiser et respecter les règles d'éthique qui encadrent la profession. «Il y a certains de nos camarades

qui n'arrivent même pas à bien fermer leurs vanes. Ce qui fait que le liquide fécal coule tout au long du trajet jusqu'au lieu de déversement. Ce n'est pas tout bon. Donc, nous luttons pour éviter ces genres de pratiques », a précisé le Président de l'association. Avant d'ajouter : « Nous sommes conscients que pour installer ces usines de traitement des eaux usées, cela demande d'énormes moyens financiers. Donc, c'est par rapport à notre comportement que l'Etat peut décider d'investir dans ce sens ».

La 3AT compte sur l'aide du gouvernement afin que tous les acteurs contribuent un assainissement parfait pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ou construire une station de traitement des boues de vidange au Togo avant 2030.

L'Association des Acteurs de l'Assainissement du TOGO (3AT) a été mis sur pied, il y a de cela 4 ans. C'est une jeune association qui lutte contre le déversement anarchique des déchets liquides est membre de l'APAA (Association panafricaine des acteurs de l'assainissement) et dirigée par un bureau de 12 personnes qui sont, entre autres, chargées d'organiser des séances de renforcement de capacités des membres par rapport à la gestion de ces déchets qui peuvent nuire à la santé humaine s'ils sont mal gérés.



sentiellement du Tilapia). Les fermes piscicoles génèrent des emplois et des revenus dans toutes les régions du pays. En 2021, les besoins en produits halieutiques sont estimés à 109 187. La production nationale étant de 18 819 tonnes, le

matérialise sa volonté de promouvoir une formation professionnelle de qualité, 'auto-emploi des jeunes, le développement rural et de répondre aux besoins du secteur privé.

Il faut souligner que dans le cadre de la sécurité alimentaire, le

AFRIQUE

Des femmes de plus en plus propriétaires d'entreprises

(suite de la page 6)

: Pacifique-Asie du Sud-Asie du Sud Est ; Europe et Asie Centrale ; Amérique latine et Caraïbes ; Moyen Orient et Afrique du Nord ; Amérique du Nord ; Afrique sub-saharienne.

L'Afrique subsaharienne maintient

le taux TEA moyen régional le plus élevé (25,9%) et de fortes attentes de croissance moyenne, ce qui se traduit par beaucoup d'emplois pour les femmes entrepreneurs dans cette région. Par contre, il affiche également le taux de désistement le plus

élevé (8,4%). Environ 56% des femmes chefs d'entreprise dans la région citent soit la non-rentabilité, soit le manque de financement comme raison de la fermeture de leur entreprise.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°301 DE LOTO Sam du 1er Avril 2023

Le tirage N°301 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 1er Avril 2023 et a fait naturellement des heureux gagnants. Ce tirage a fait un très grand nombre d'heureux gagnants sur toute l'étendue du territoire. Au titre de ces gains, les gros lots, nous avons:

@LOME

* 1.500.000 F CFA, auprès de l'opérateur 70138.

* 1.250.000 F CFA, auprès de l'opérateur 70136

* Trois (03) gros lots de 1.000.000 F CFA respectivement auprès des opérateurs 60424, 70136, 70729

@INTERIEUR

* 1.000.000 F CFA, auprès de l'opérateur 20042

D'innombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000 F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°301 de LOTO SAM du 01- 04 - 2023

Numéro de base

38 33 73 23 65

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°745 de LOTO KADOO du 31 Mars 2023

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 745^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Un certain nombre de gros lots ont été recensés dans les différentes villes du pays. Ainsi, nous avons:

@LOME

* Trois (03) gros lots de 2.500.000 F CFA dont deux (02) auprès de l'opérateur 30426 et un (01) auprès de l'opérateur 90328,

* 1.500.000 F CFA auprès de l'opérateur 70343,

* Deux (02) gros lots de 1.000.000 F CFA respec-

tivement auprès des opérateurs 60630, 90135.

* D'innombrables lots intermédiaires ont été également enregistrés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

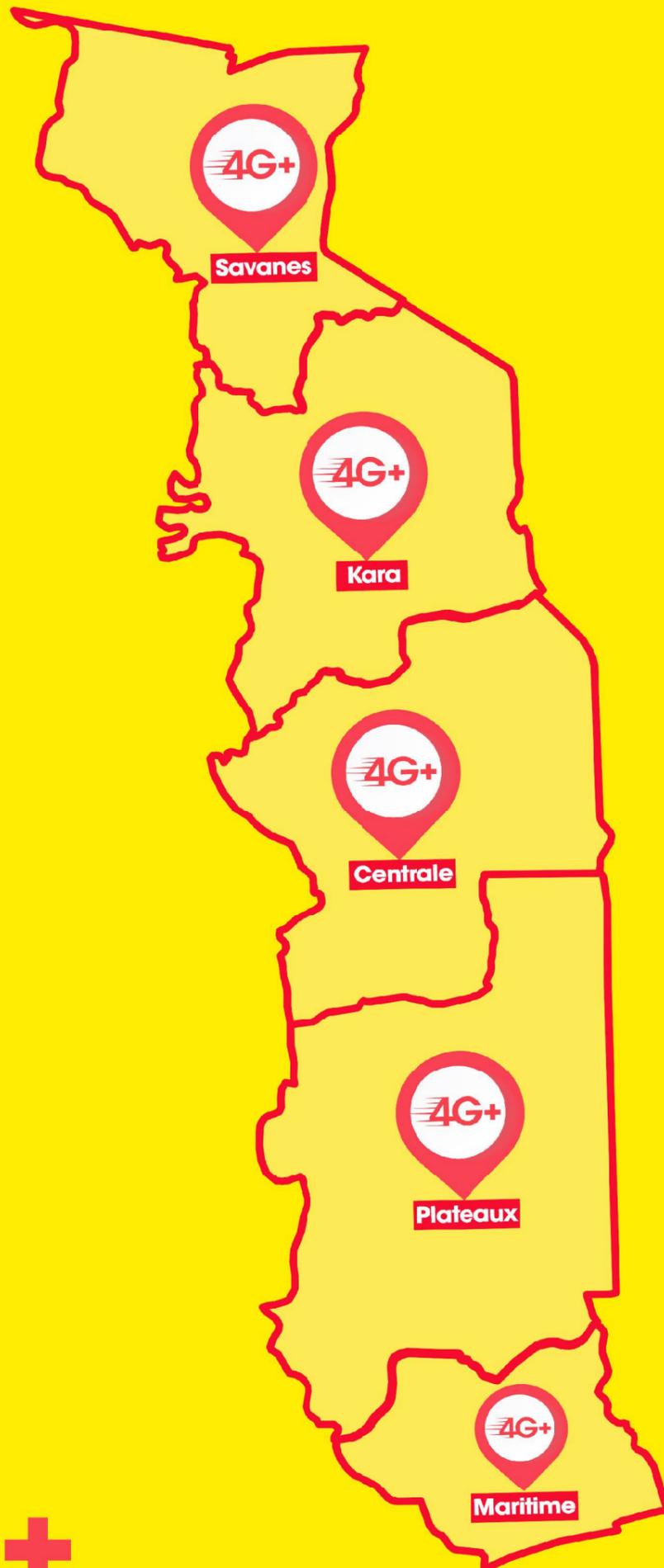
Résultats du tirage N°745 de LOTO KADOO du 31 - 03 - 2023

Numéro de base

83 85 15 23 21

Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

